

Projet éolien des Vents des Vignes

Commune de Boulages

Réunion publique

Mairie de Boulages

28 juillet 2026

Déroulement de la consultation publique



Consultation
publique

Elle remplace l'enquête publique

Durée de 3 mois : du 28 juillet au 2 novembre 2026

L'ensemble du dossier et des réponses est disponible en ligne et actualisé tout au long de la consultation

Deux réunions publiques dont les comptes-rendus seront publiés

Au début : 28 juillet 2026

A la fin : 24 octobre 2026

Déroulement de la consultation publique



Consultation
publique

Comment contribuer ?

- sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/7464/>
- par courriel : consultation-du-public-7464@registre-dematerialise.fr
- par courrier :

M. le commissaire enquêteur

Préfecture de l'Aube

Pôle de coordination interministérielle et de concertation publique

2, rue Pierre Labonde

10 025 TROYES CEDEX

Le porteur de projet apporte des réponses tout au long
de la consultation publique

Sommaire

1

Présentation du porteur de projet

2

Le projet éolien des Vents des Vignes

3

Les résultats des études

4

Les mesures prises autour du projet

5

Questions / Réponses

1 - Présentation du porteur de projet

wpd France



160 collaborateurs à travers toute la France



657 MW de capacité éolienne terrestre
raccordée ou en cours de construction (**47** parcs
éoliens terrestres installés)



1400 MW de projets solaires en cours de
développement

12 agences

Paris
Boulogne
Reims
Tours
Bordeaux
Nancy
Lyon
Limoges
Nantes
Cholet
Dijon
Lille



Un groupe acteur de toutes les phases du projet

Développement
de projets

Structuration &
financement

Appels d'offre
& construction

Vente /
exploitation

Gestion des
parcs

wpd windmanager en France


31
employés
(dont 24 à Arras)


264
turbines


46
parcs éoliens


16
années
d'expérience


657,2
MW

Notre équipe



Vincent SORDEL
Chef de projets



Diana MOSQUERA
Responsable d'études
environnementales



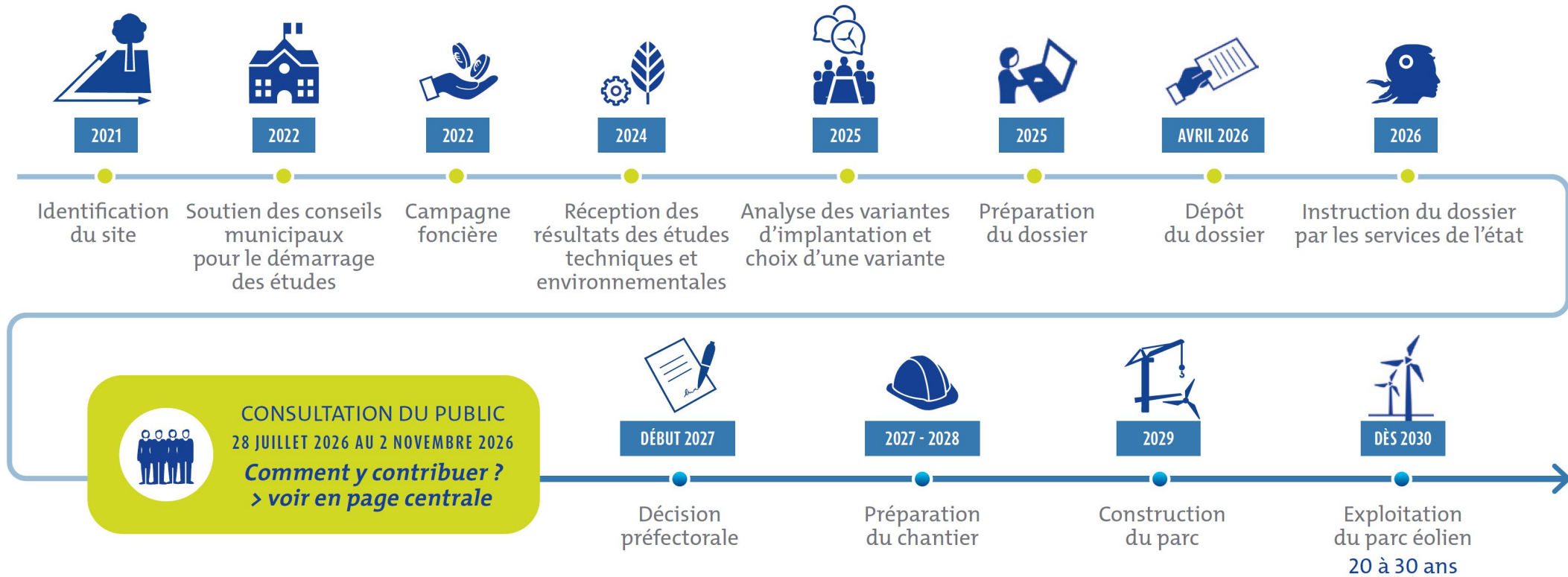
Emmanuel ADAM
Responsable
Régional



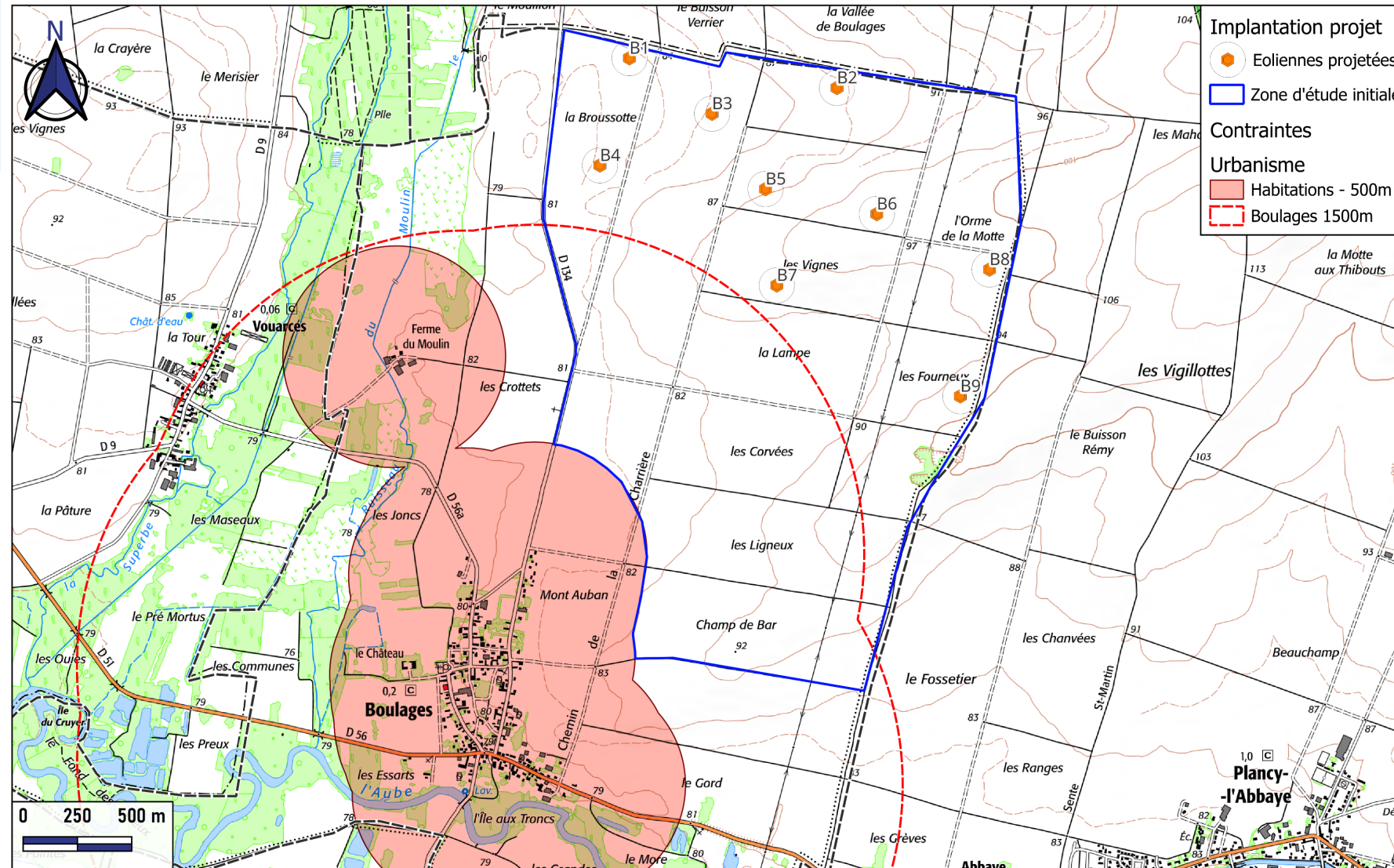
Marianna FRONTICCIA
Chef de projets

2 - Le projet éolien des Vents des Vignes

Historique du projet éolien



Localisation du projet



Les caractéristiques du projet

Deux tailles d'éoliennes adaptées aux caractéristiques du site

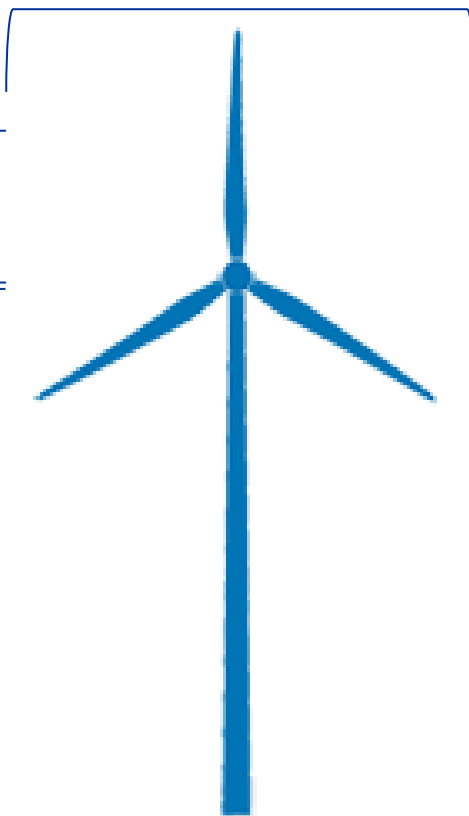
Les 6 éoliennes à l'ouest :

B1 B2 B3 B4 B5 B7

Diamètre du rotor : 163 m

Hauteur en bout de pales
240 m

Hauteur du moyeu
158,5 m



Garde au sol 77 m

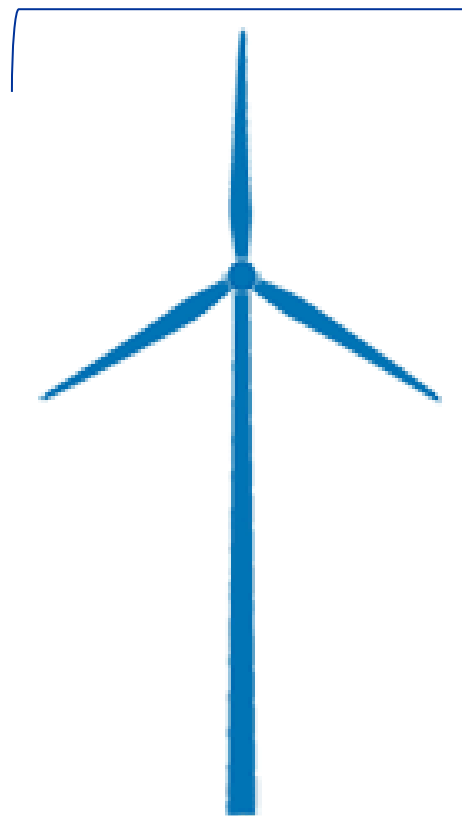
Les 3 éoliennes à

B6 B8 B9

Diamètre du rotor : 126 m

Hauteur en bout de pales
154 à 159 m

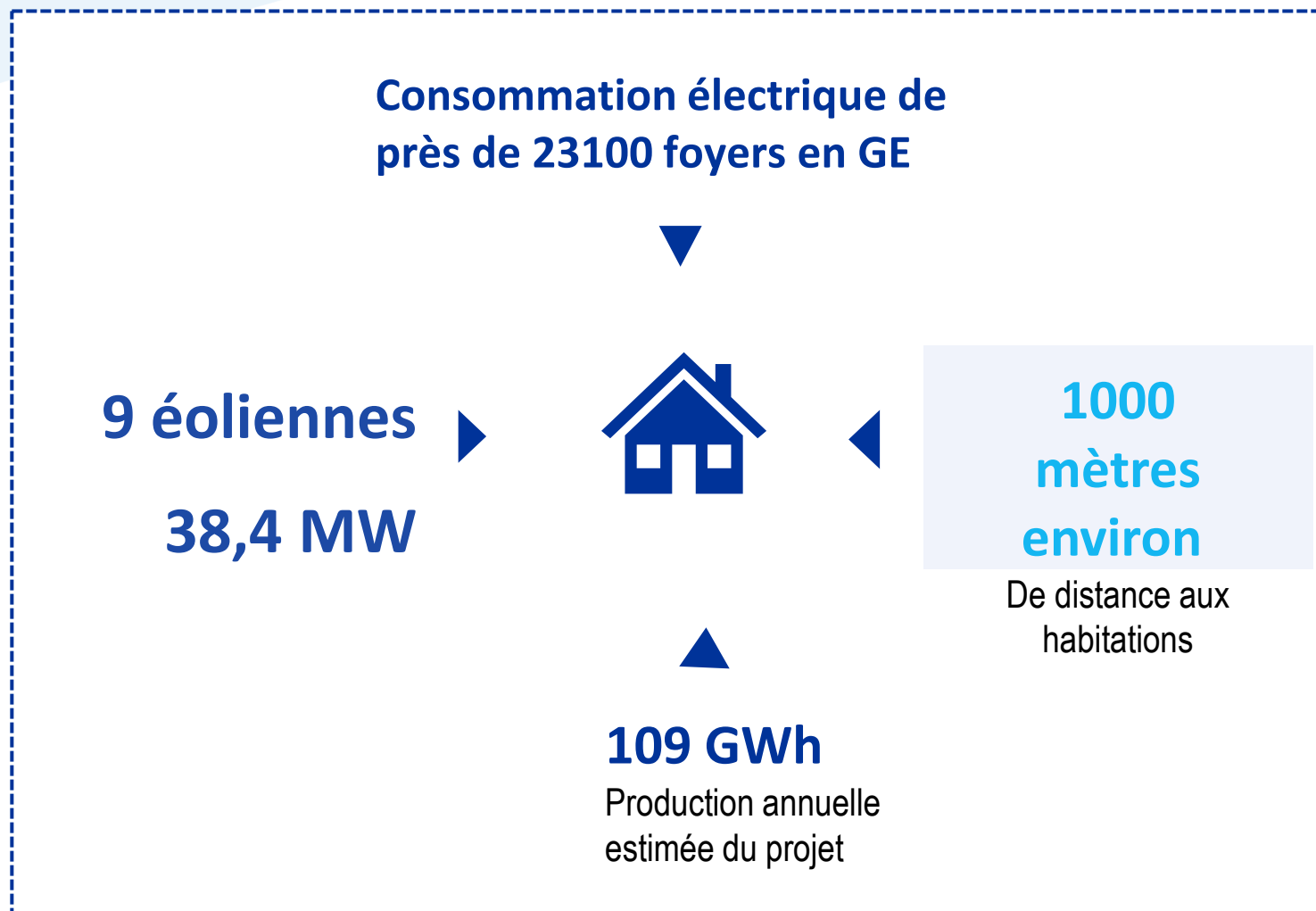
Hauteur du moyeu
91 à 96 m



Garde au sol 28 à 33 m

Les caractéristiques du projet

Un levier pour la transition écologique du territoire



Une fiscalité long terme pour toutes les collectivités

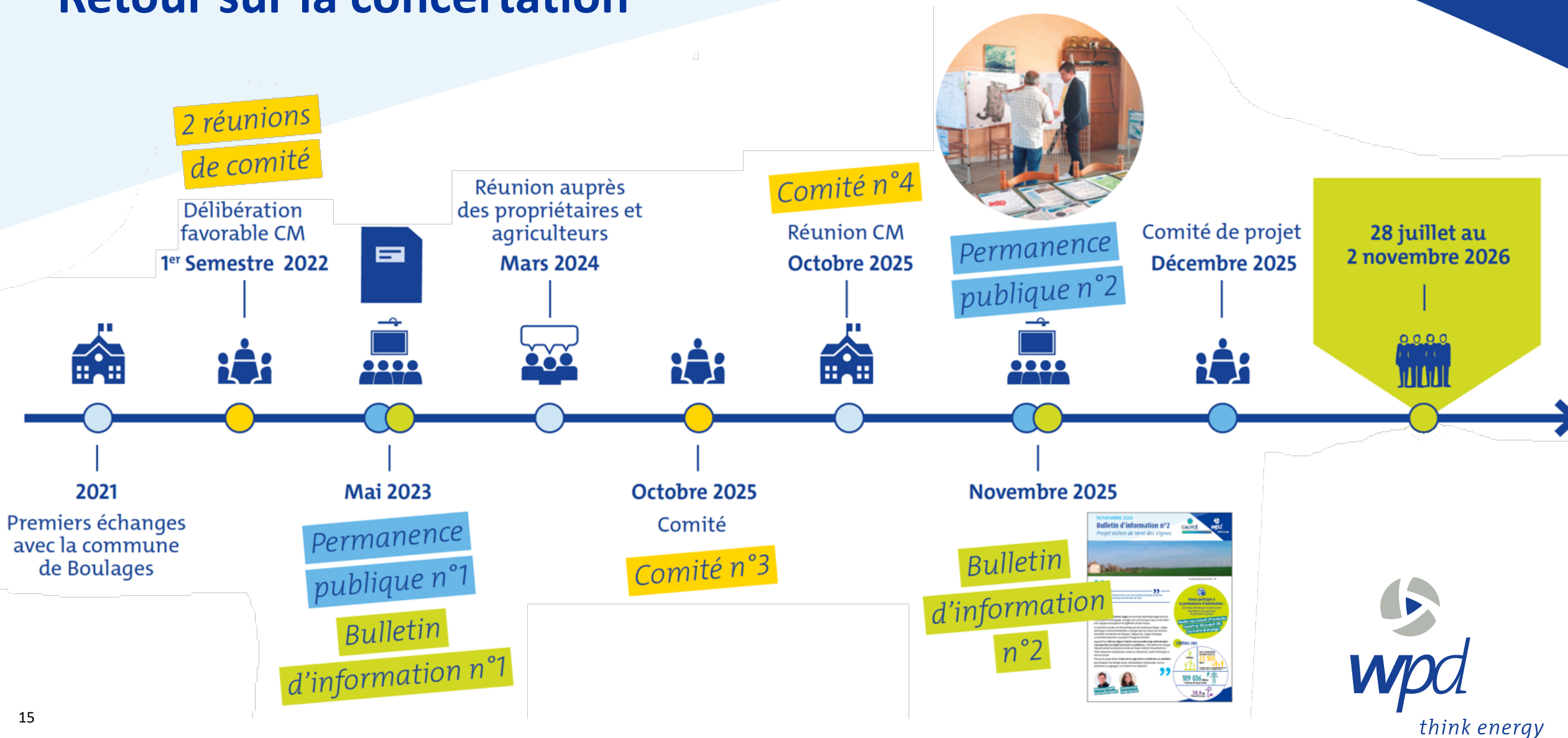
Ces retombées seront réparties de la manière suivante :

- **65 000 €** pour la commune
- **163 000 €** pour la commune
- **98 000 €** pour le département.



**Ces chiffres sont calculés en fonction du taux d'imposition en vigueur à l'heure actuelle. Ils peuvent donc être amenés à évoluer.*

Retour sur la concertation



Retour sur la concertation

4



Comité de pilotage

18



Réunions avec les élus locaux

1



Comité de projet

2



Bulletin d'information

2



Permanences publiques

Une information
disponible et
transparente



Au programme de la concertation

Bulletins d'information



Vent des Vignes, l'histoire d'un vent local devenu énergie collective, grâce à une relation de proximité avec les élus.

Edito

Dès 2021, le projet Vent des Vignes est né d'une volonté partagée entre les élus locaux et notre équipe, ce projet s'est construit pas à pas, en lien étroit avec l'équipe municipale et les différents acteurs locaux.

Ces dernières années ont été rythmées par de nombreuses étapes : études techniques et environnementales, échanges avec les acteurs du territoire, rencontres et moments de dialogue. Chaque avis, chaque remarque, a contribué à façonner un projet à l'image du territoire.

Aujourd'hui, Vent des Vignes franchit une nouvelle étape déterminante : la préparation du dépôt du dossier en préfecture. Cette démarche marque l'aboutissement de plusieurs années de travail collectif. Elle permettra à l'Etat d'examiner le projet dans toutes ses dimensions, avant d'envisager sa mise en œuvre.

Plus qu'un projet éolien, il incarne la capacité d'un territoire à se mobiliser pour produire une énergie locale, renouvelable et responsable, tout en préservant ses paysages, son histoire et ses habitants.



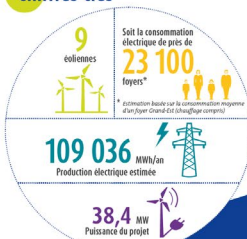
Emmanuel ADAM
responsable régional



Chloé ZITOUNI
cheffe de projet



Chiffres clés



Permanences publiques



CONSULTATION

- Rencontrer les habitants en direct
- Eclairer sur des caractéristiques du projet
- Informer sur l'avancement du projet
- Consulter sur le projet

Information continue tout au long du projet



think energy

3 - Les résultats des études

EN COLLABORATION AVEC LES BUREAUX D'ÉTUDE EXPERTS



Étude d'impact,
environnements physique et
humain et étude paysagère

ENVOL
ENVIRONNEMENT

Étude écologique



Étude acoustique

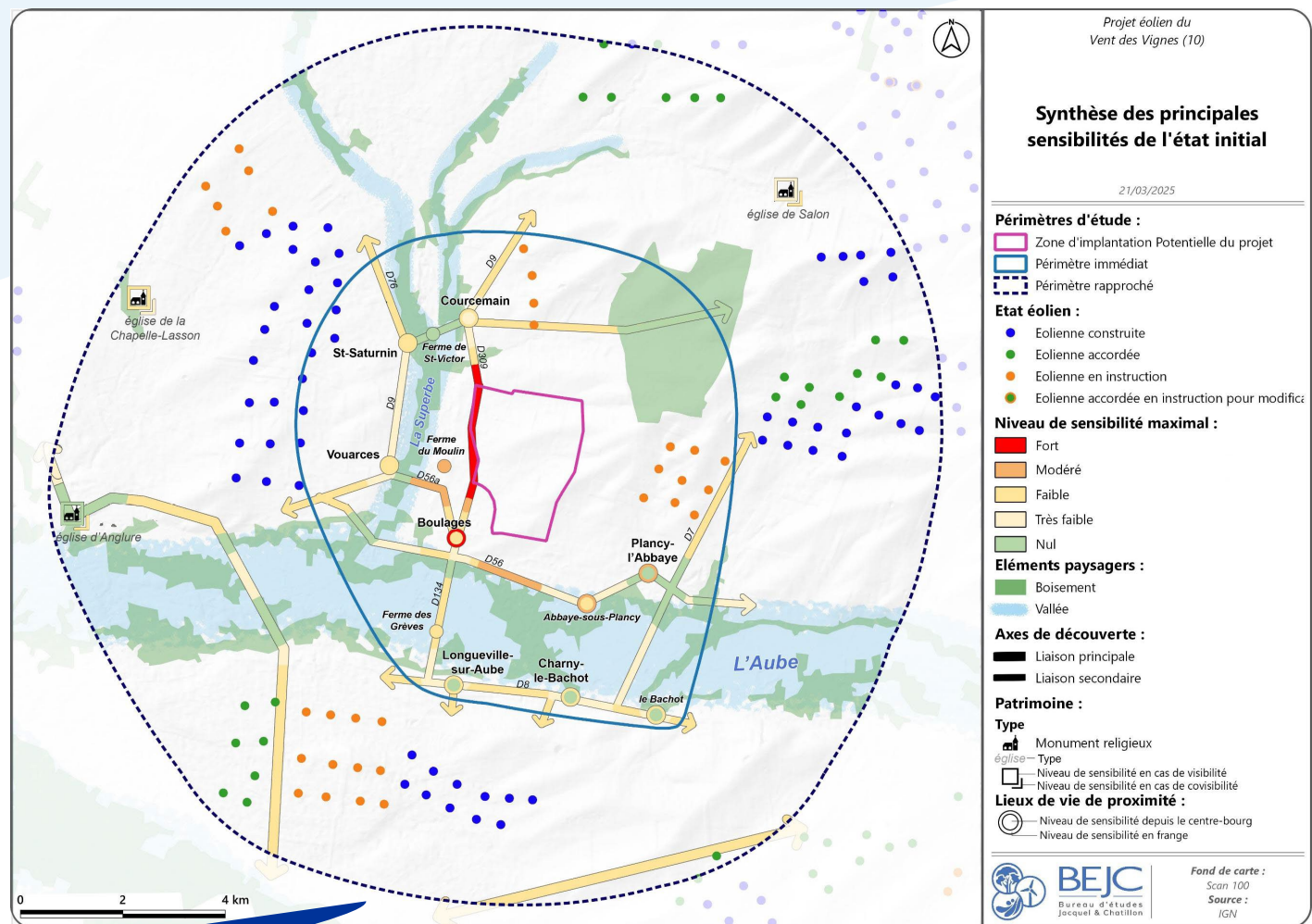
Les études techniques et environnementales tout au long du projet



- **Aout 2023 à novembre 2024:**
 - Etudes bibliographiques
 - Sorties de terrain (oiseaux, chauve-souris, flore et habitats, insectes, mammifères, amphibiens et reptiles)
- **Aout 2023 à aout 2024:**
 - Suivi des chauves-souris sur mât de mesure
- **Novembre 2023:**
 - Campagne de sondages pédologiques (étude zones humides)

- Evaluation des impacts
- Elaboration des mesures ERCA

Synthèse des états initiaux - Paysage



Volets étudiés :

- Caractéristiques du grand paysage
- Contexte éolien
- Monuments historiques et patrimoine
- Bassins de vie et axes de circulation

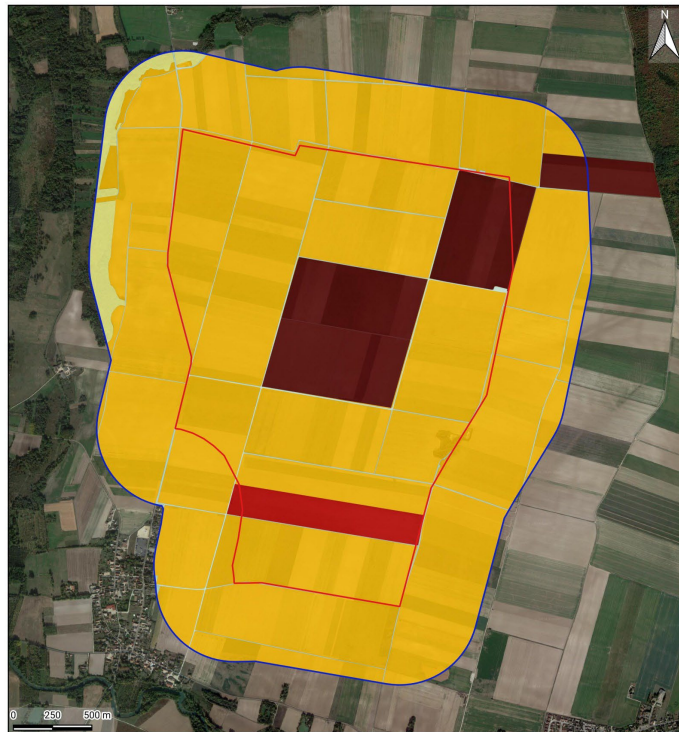
Attention particulière :

- Aux lignes de force du paysage (vallées de la Superbe, ses affluents et vallée de l'Aube) et au contexte éolien
- Aux sensibilités depuis les lieux de vie proches (notamment ceux sur la vallée de la Superbe)
- Aux vues dynamiques ponctuelles depuis les D309, D134, D56 et D56a

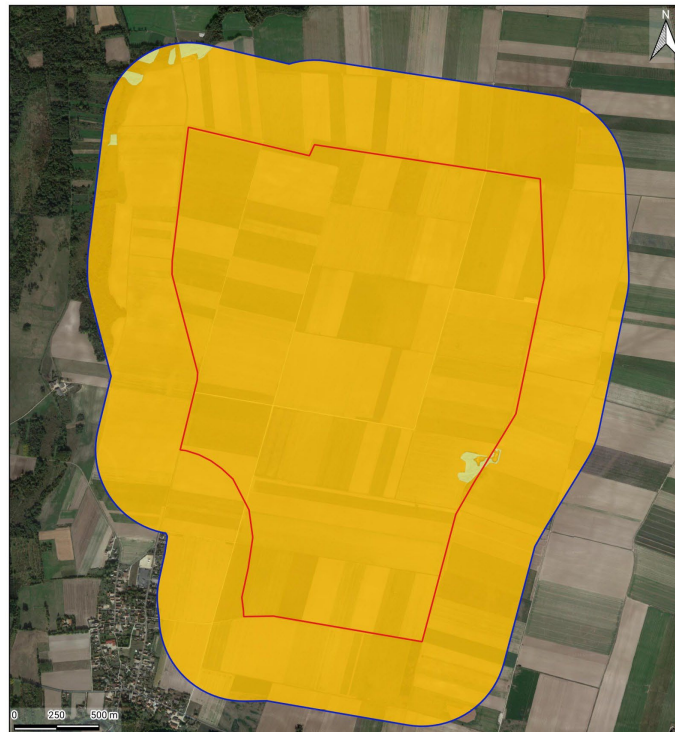
Prise en compte de 42 monuments historiques, 6 sites protégés, un projet de labellisation et un bien UNESCO, ainsi que des 69 parcs et projets éoliens dans un rayon d'environ 25 km

Synthèse des états initiaux - Biodiversité

Oiseaux



Chauves-souris



LEGENDE

Zones d'étude

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate

Niveaux d'enjeux

- Enjeu très fort
- Enjeu fort
- Enjeu modéré
- Enjeu faible
- Enjeu très faible

ENVOL
ENVIRONNEMENT

Volets étudiés :

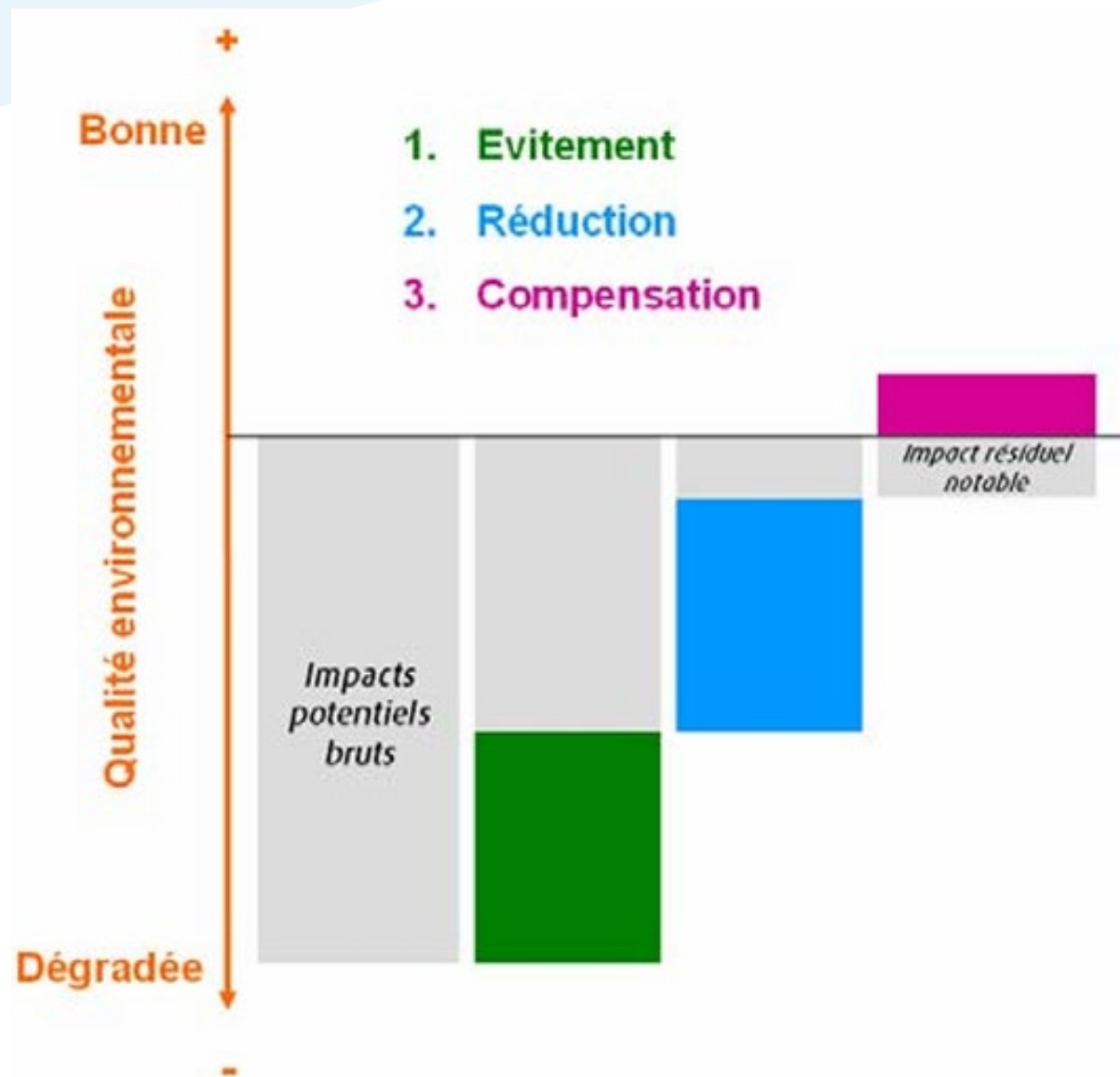
- Flore et habitats
- Zones humides
- Oiseaux
- Chauves-souris
- Autres groupes faunistiques

Attention particulière :

- Oiseaux : Busards cendré, Saint Martin et des roseaux, Milan noir, Œdicnème criard, Vanneau huppé, entre autres
- Chauves-souris : Pipistrelles commune et de Nathusius, Noctule commune et de Leisler
- Espèces végétales : Miroir de venus

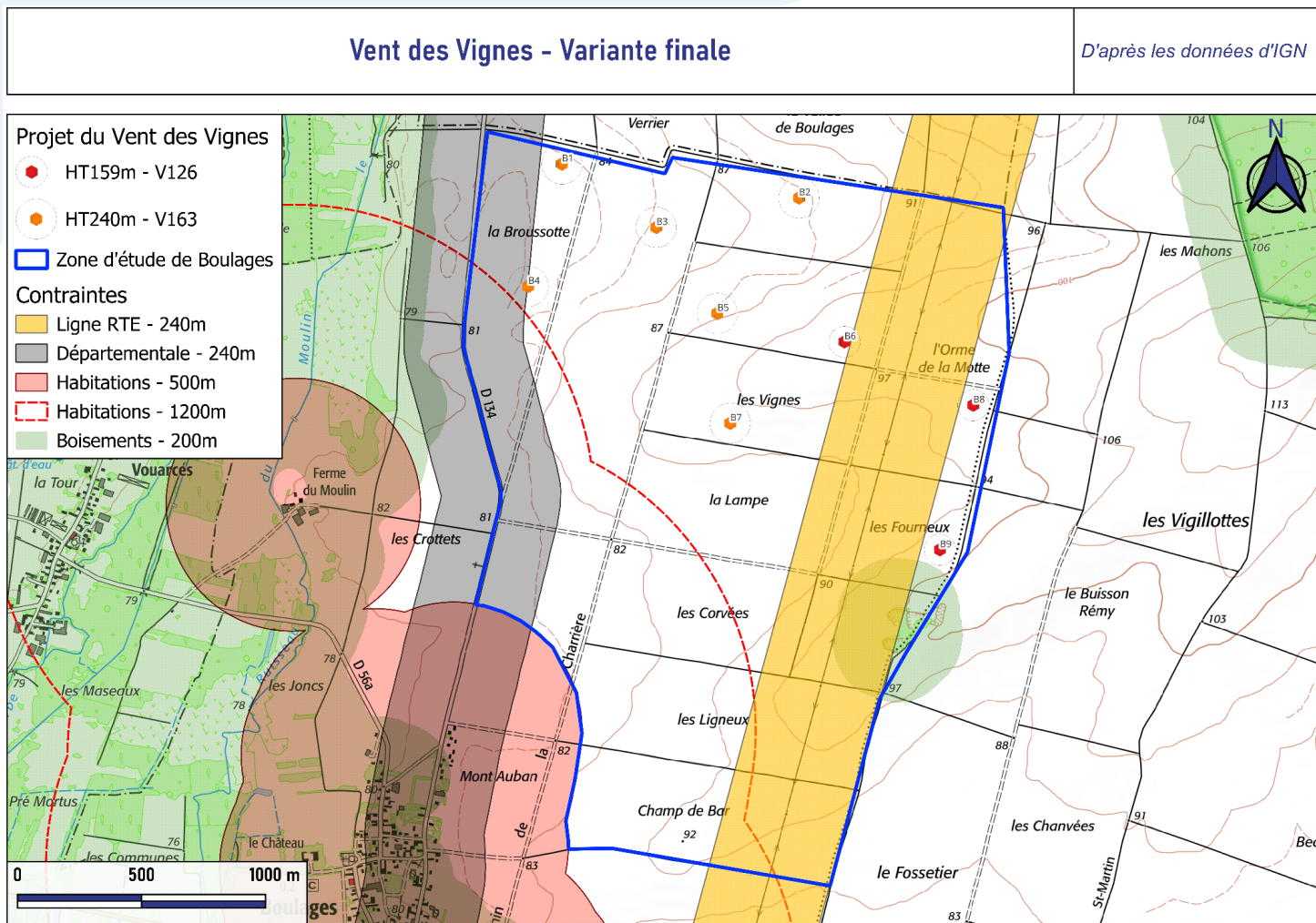


La Séquence Eviter-Réduire-Compenser



La Séquence Eviter-Réduire-Compenser

Mesures d'évitement



Évitement des secteurs sensibles (humain, physique)

Eloignement des habitations

Évitement

Évitement des secteurs à enjeux environnementaux (milieux boisés, haies et milieux semi-ouverts)

Évitement des zones humides

La Séquence Eviter-Réduire-Compenser

Mesures de réduction

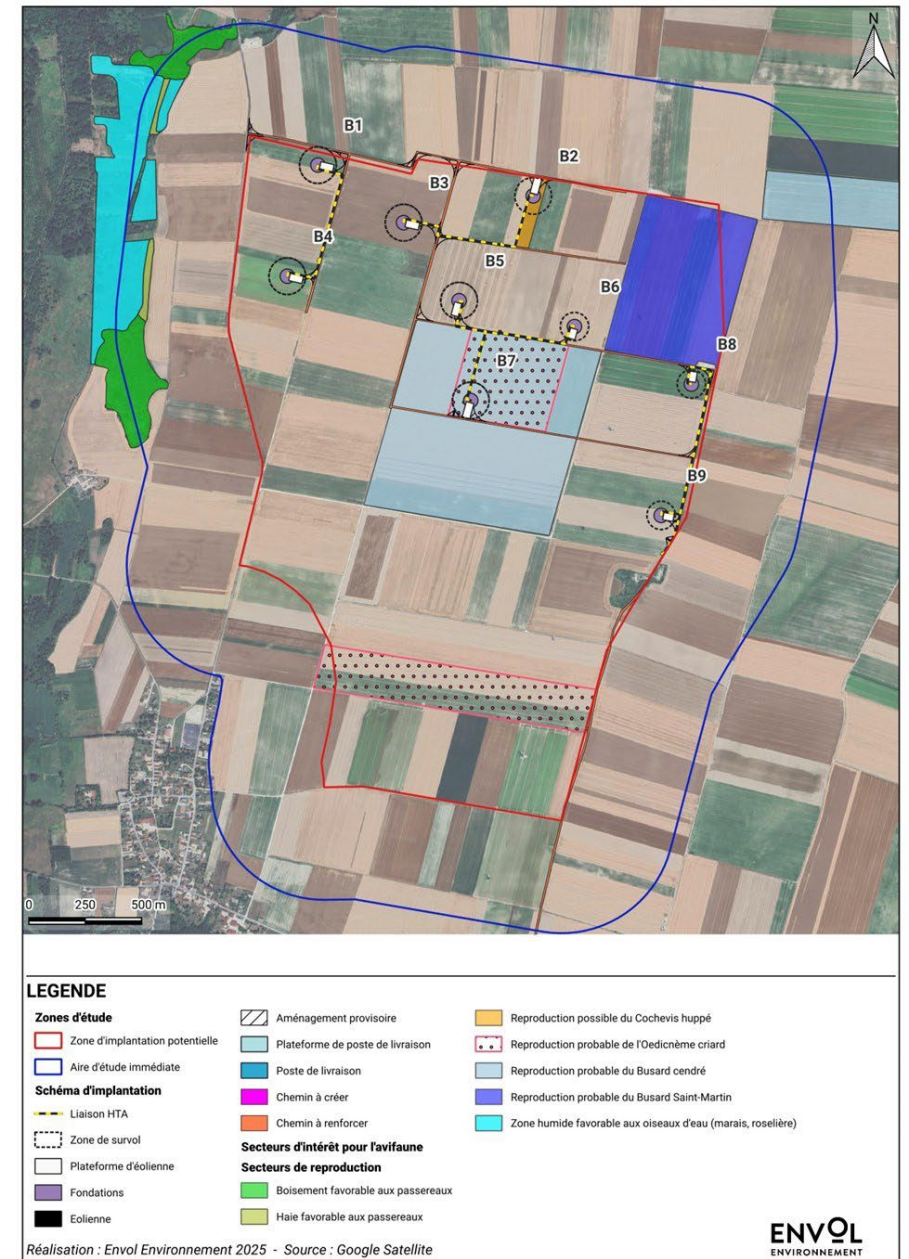
Choix machine (garde au sol),
éloignement des structures
ligneuses

Limitation de l'attractivité
(entretien plateforme,
sensibilisation p/e)

**Réduction
(avec suivi ICPE)**

Mesures en phase chantier:
accès, optimisation calendrier,
suivi écologique

Mesures en phase exploitation:
bridages chauves-souris,
busards et agricole, suivis
écologiques et acoustiques,
protection des nids des busards



La Séquence Eviter-Réduire-Compenser

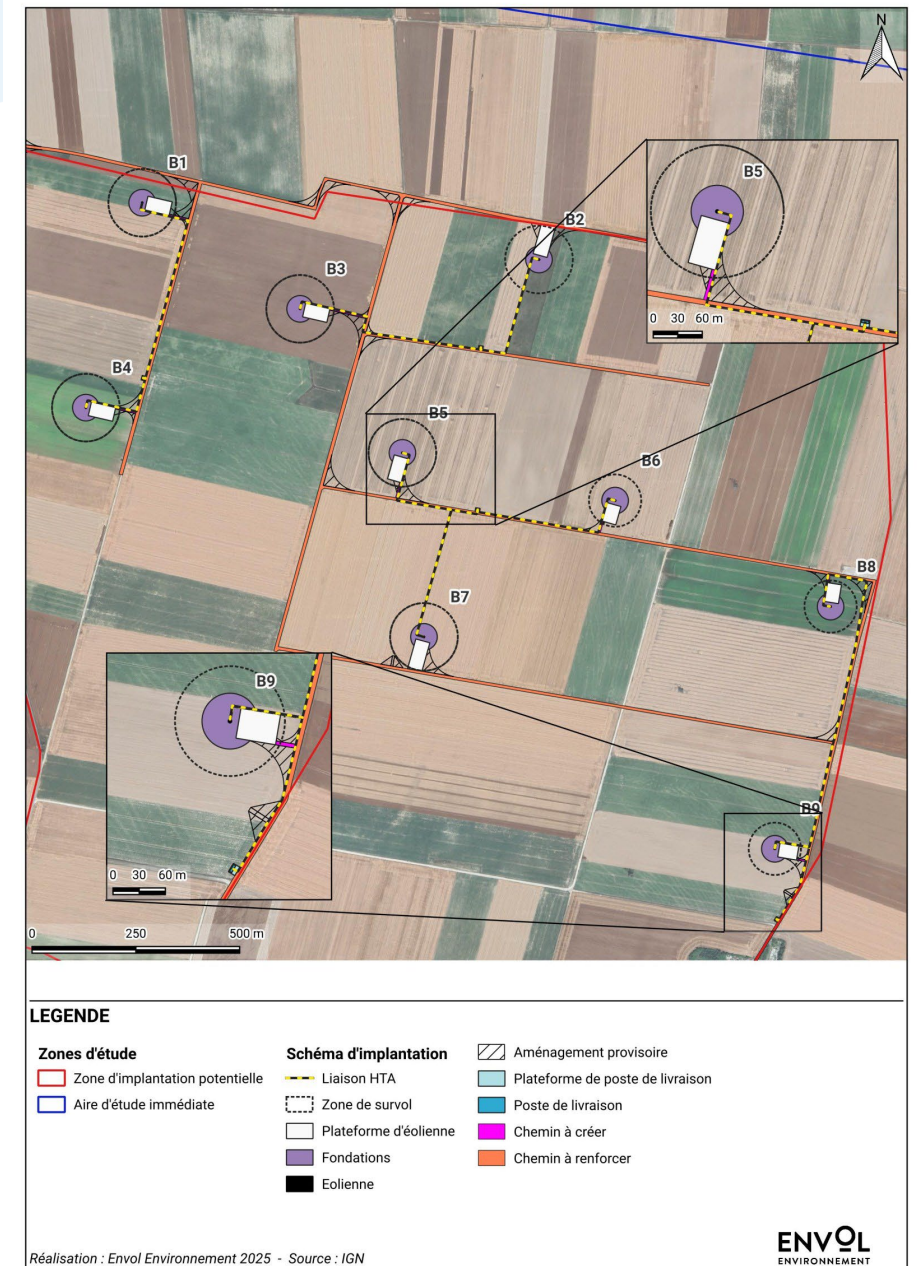
Mesures de compensation

Une fois les mesures de réduction mises en place,
l'impact du projet est non-significatif

- Au total, une surface d'environ 1,99 ha changera de destination de manière permanente pour les besoins du projet
- La production électrique annuelle permettra l'évitement de 6478 tonnes de CO2

Compensation

Aucune mesure de compensation nécessaire car aucun impact significatif n'est relevé par les experts, en phase chantier comme en phase d'exploitation.



Acoustique

Campagnes de mesures :

du 26 mars au 24 avril 2024

6 points de mesure

Considérant la distance entre le projet et les habitations environnantes, les émergences réglementaires seront respectées

Une campagne sera menée en début d'exploitation du parc, comme prévu par la réglementation



4 - Les mesures prises autour du projet



Protection de
la biodiversité

Création d'une jachère en faveur des 3 espèces de busards

- **Constats** : Population des rapaces (notamment de busards Saint-Martin et cendré) présentes sur la zone
- **Projet de la mesure d'accompagnement** : Plan de gestion sur le long terme adapté au cycle de vie des busards.
- **Localisation**: Une parcelle d'environ 3 ha située à plus d'un kilomètre du projet fait déjà l'objet d'une convention en ce sens





Conditions de vie

Mise en place d'un Fonds de plantation au bénéfice de riverains

- **Constat** : Des vues sur le projet seront possible depuis certaines habitations
- **Projet de la mesure** : Réalisation de plantations dans le jardin de riverains
- **Bénéficiaires** : Riverains ayant une visibilité directe sur le parc

**Fonds de plantations**GRATUIT



Manifestez votre intérêt et profitez de plantations réalisées par un professionnel



Le fonds de plantations, comment ça marche?



Manifestez votre intérêt avant le lundi 20 février.



Un professionnel vous contacte pour vous rencontrer à votre domicile et établir avec vous votre projet.



Le professionnel commande les végétaux, les plante sur votre terrain à la meilleure saison et vous prodigue les conseils pour les entretenir.



La société wpd prend l'ensemble des frais à sa charge.



think energy

Merci de votre attention



Questions - Réponses



Date

